

Conseil municipal du 19 janvier 2016

Présents : Mesdames Ségafredo, Carrière, Costes, Anusault, Flayer, Doumot, Mas

Messieurs : Réveillère, Briémand, Boucher, Restes, Eard, Roussaud, Queinnee.

Absent : Mme Thiéon ayant donné pouvoir à Mme Carrière
le conseil municipal est présidé par M Réveillère, premier
adjoint compte tenu de l'empêchement de M Endat.

Secrétaire de séance : Claire Doumot

La séance est ouverte à 21^h05.

I Autorisation d'engager, de liquider et de mandater
les dépenses d'investissement avant le vote du budget
Cette possibilité est offerte dans la limite du montant des
crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
(hors crédit de la dette).
Proposition d'autoriser ces dépenses à hauteur de : 30 000 €
Accepté à l'unanimité.

II Garantie pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie
par l'EMSET
C'est une demande du Crédit Agricole pour accéder
une ligne de trésorerie de 30 000 € jusqu'au 31/12/2016
La garantie de la commune s'élèverait à 3 480 €.
Accepté à l'unanimité.

III Avenant au marché de rénovation énergétique des
bâtiments communaux du territoire du Sicoval.
Il est rappelé la délibération n° 2015-47 du 21/08/2015
ayant pour objet la création d'un groupement de
commande pour la réalisation d'audits énergétiques
sur un ensemble de bâtiments publics (école maternelle
pue Anzielle) -
Un avenant est nécessaire pour modifier l'Art 8 de
la convention afférente désignant les modalités
de désignation du titulaire du marché.
Ce ne serait pas le CAO du Sicoval qui choisirait
l'attributaire du marché mais le bureau Sicoval.
Accepté avec 8 voix pour et 6 abstentions.

IV Accord au marché de location des bâtiments modulaires

Mme Ségredo rappelle l'histoire de ce besoin de locaux modulaires.

Il est demandé la prolongation de six mois de location pour un total de 6552 € HT dans l'attente de la livraison des nouveaux locaux sportifs.

Ce retard est dû à allongement des délais concernant entre autre la recherche d'assurances.

Accepté à l'unanimité.

Il est précisé que en l'absence du Maire, il revient au conseil de se prononcer sur cette question.

V Combat de territoire 2016-2020 entre le Conseil Départemental, les 36 communes du Sicaud et le Sicaud

Le CD 31 propose à chaque territoire du Département la co-construction d'un combat de territoire par adapté au mieux la politique du Département aux besoins du territoire. Cela formalise un engagement verbal pour une meilleure visibilité des projets à soutenir sur la période 2016-2020.

Il est demandé d'inviter le maire à solliciter auprès du CD 31 les financements du Combat de Territoire.

Accepté avec 13 voix pour et 1 abstention.

VI Modification des Statuts du SDEHG

Le SDEHG a modifié ses statuts. Il revient désormais aux communes membres de se prononcer sur cette modification. Les compétences concernées sont :

- création, exploitation de réseaux de chaleur ou de froid
- tout ce qui a trait à l'usage des véhicules électriques ou hybrides

- aménagement, exploitation d'installations de production d'électricité de proximité

Modification des statuts approuvée à l'unanimité.

VII Demande de subvention auprès du CD 31 pour la réparation du clocher de l'église.

Le montant minimal des travaux s'élève à 72 521 € HT.

Il est proposé de demander le montant maximum de subvention.
Demande approuvée à l'unanimité.

VIII

Atribution d'une subvention exceptionnelle à la coopérative de l'école maternelle et à la coopérative de l'école élémentaire.

Pour l'école élémentaire pour le goûter de Noël : 116,91 €
Pour l'école maternelle pour ses projet autour des puces : 199,95 €

Subventions votées à l'unanimité

IX

Questions diverses :

- L'éclairage du quartier des Contours et la fontaine fonctionnent depuis ce jour.
- Inquiétude insprme que la Charte Qualité éclairage public a été votée par le conseil.

La séance est levée à 21h56

~~Alouot~~

~~J. Hay~~

~~[Signature]~~

~~[Signature]~~

~~F. [Signature]~~